Département de l'Eure
Commune de MARTOT
Lotissement

Plan de vente provisoire

Lot n° : 28

Référence cadastrale : XX n°XX

Surface plancher : 180 m²

Echelle : 1/200

Date de publication : 28 Mars 2024

Plan de situation

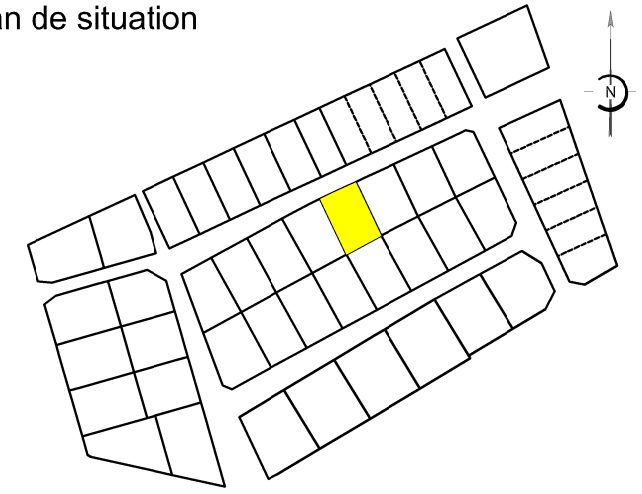

Maître d'ouvrage
AMEX AMÉNAGEUR-PROMOTEUR GROUPE Hexaôm
Tél : 02 35 18 00 21

Bureau d'études V.R.D
soderef BUREAU D'ÉTUDES INFRASTRUCTURES & ENVIRONNEMENT
Tél : 02 32 71 01 09

Géomètre
AGÉOSE GÉOMETRE-EXPERT
Tél : 02 32 40 05 13

Architecte Paysagiste
ARC EN TERRE ARCHITECTES DE PAYSAGES
Tél : 02 35 32 82 27

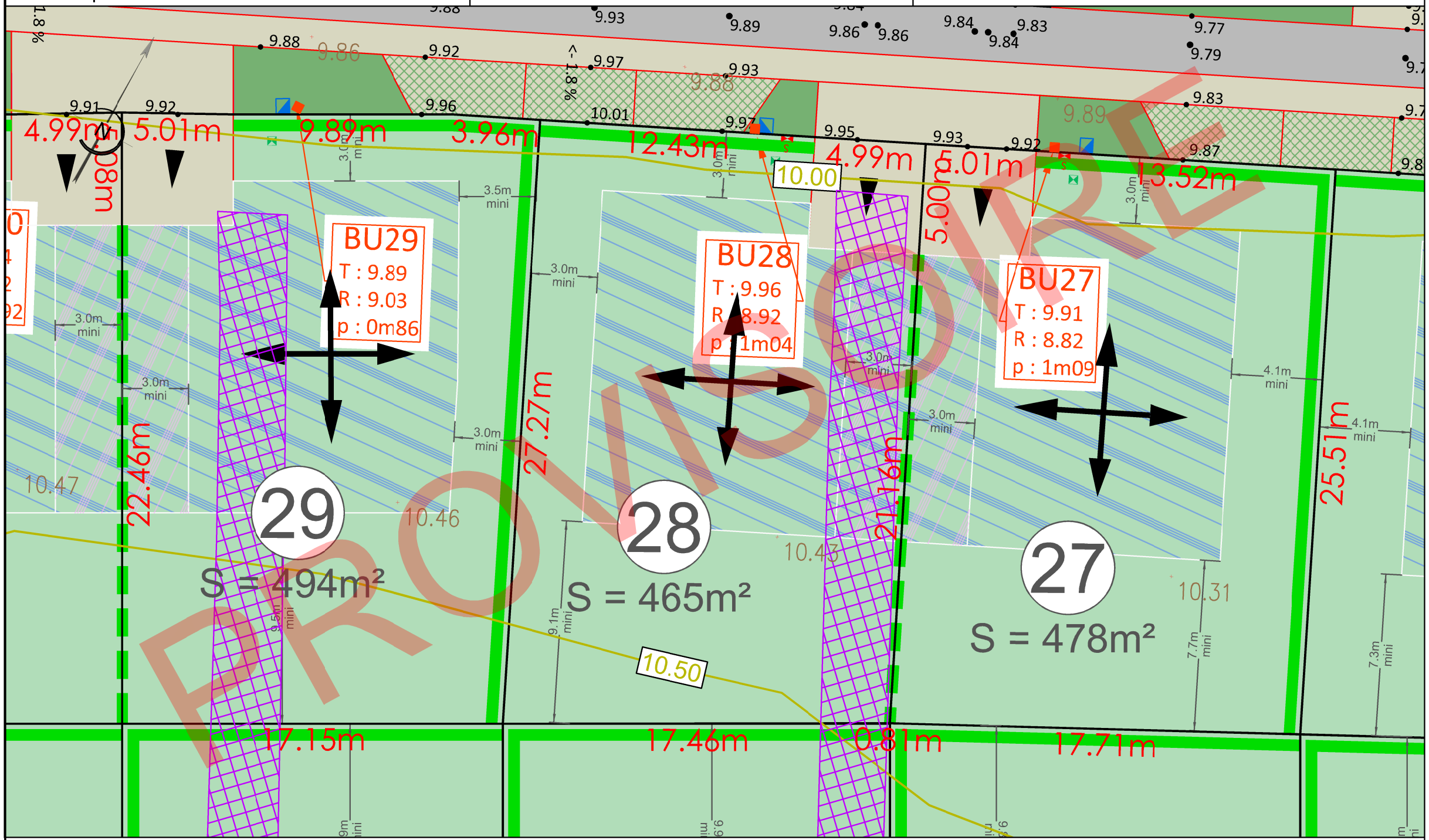

PROJET

LEGENDE EXISTANT :

- Mur bahut
- Mur plein
- Bord de chaussée
- Bordure
- Bordure + caniveau
- Caniveau
- Clôture avec pieux ciment
- Clôture légère
- Crête de talus
- pied de talus
- Haie
- Limite matériaux
- débord de toit
- Borne ancienne
- Borne nouvelle
- Application cadastrale
- Limite
- -37.61- Cotation linéaire
- Eclairage public
- Support électrique
- Coffret électrique
- Vanne Gaz
- Coffret Gaz
- Chambre france télécom
- Buse
- Regard non identifié
- Grille et avaloir EP
- Regard EP
- Regard EU
- Hydroplast et bouche à clé
- Borne incendie
- privatif / mitoyen / appartenance de l'ouvrage

LEGENDE VOIRIE ET ACCES :

- : Enrobé
- : Béton
- : Noues et espaces verts
- 5.00m Entrées charretières obligatoires en charge des acquéreurs
- (13.71) : Altitude projet (à contrôler après travaux)
- : Stationnement en pavés béton à joints enherbés

LEGENDE IMPLANTATION :

- : Orientation de l'axe de faîtage principal
- : Zone constructible
- Zone constructible si la construction est une annexe édifiée en limite séparative avec une hauteur n'excédant pas 5m jusqu'au faîtage (hauteur à l'égout de toiture étant limitée à 4m) ou 4m jusqu'à l'acrotère pour les toitures plates

LEGENDE PARCELLES :

- 23.50 : courbe de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)
- : périmètre d'emprise du permis d'aménager
- : plantation d'une haie

LEGENDE FOUILLES :

- : Zone d'emprise des fouilles archéologiques

LEGENDE RESEAUX :

- S coffret de comptage électrique
- regard de branchement télécom
- citerneau
- boîte de branchement eaux usées

Nota : Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifiques sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations).

Nota* : Les altimétries de la future voirie et les seuils d'entrée sont donnés à titre indicatifs et pourront être modifiés au cours des travaux. Ils devront être contrôlés après travaux.

Nota** : Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

Nota*** : Les eaux de toitures seront acheminées dans des drainages à l'intérieur des lots, à la charge des futurs acquéreurs.

DOSSIER n° 230312